

24 nov 2023 -16:06

Appartient à [Conseil des ministres du 24 novembre 2023](#)

Mise en place d'un mécanisme de prévention de la torture - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden et de la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi prévoyant un mécanisme de prévention chargé de surveiller le traitement réservé aux personnes privées de liberté et résidant dans des lieux de privation de liberté.

Le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT), adopté à New York le 18 décembre 2002, impose à la Belgique de mettre en place un tel mécanisme.

Le mécanisme de prévention est un organe indépendant établi au sein de l'Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains (IFDH). Il sera chargé :

- d'examiner régulièrement la situation des personnes privées de liberté par le biais de visites préventives
- de formuler des recommandations à l'intention des autorités compétentes
- de formuler des propositions au sujet de la législation et d'examiner leur compatibilité avec les normes internationales

Le mécanisme de prévention coopérera avec les organismes spécialisés à cette fin (Comité P, le Conseil central de surveillance pénitentiaire et Myria).

En outre, des modifications sont apportées à la loi portant création de l'Institut fédéral pour la protection et la promotion des droits humains (IFDH) afin d'améliorer sa conformité avec les Principes de Paris, dans la perspective de l'obtention d'un statut A.

L'avant-projet est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandendorre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be